PROGRAMME DE FORMATION SPORT - ABA

PRESENTATION

Favoriser l'accès aux activités physiques et sportives des personnes avec TSA et/ou déficience intellectuelle, grâce à des méthodes d'enseignement adaptées et fondées sur l'analyse appliquée du comportement (ABA).

Cette formation s'adresse aux professionnels qui accompagnent les personnes avec TSA et/ou déficience intellectuelle dans la pratique d'activités physiques et sportives (APS), notamment les éducateurs sportifs, coachs sportifs, enseignants en APS et professionnels de l'accompagnement.

L'activité physique et sportive représente un formidable levier de développement des compétences, d'autonomie et d'inclusion. Encore faut-il savoir choisir les activités adaptées, structurer leur apprentissage et permettre à chaque personne de progresser à son rythme.

Fondée sur les principes de l'ABA, cette formation propose une démarche concrète pour **concevoir, mettre en œuvre et évaluer des programmes d'enseignement des activités physiques et sportives**.

Les participants apprendront à identifier les possibilités et les besoins de chaque personne, à sélectionner les activités les plus pertinentes, à définir des objectifs individualisés et à construire des outils permettant de mesurer les progrès réalisés.

Une attention particulière sera portée aux stratégies d'enseignement adaptées aux personnes avec TSA : utilisation des guidances, adaptation des consignes et de l'environnement, renforcement de la motivation et développement progressif de l'autonomie.

Une pratique sportive régulière et adaptée peut contribuer à :

- Développer les compétences motrices, l'autonomie et les comportements adaptés.
- Favoriser la réduction de certains comportements-problèmes.
- Diversifier les activités fonctionnelles et les centres d'intérêt.
- Faciliter la généralisation des apprentissages dans différents environnements, notamment en famille.
- Encourager la participation aux activités sportives, scolaires et de loisirs.
- Renforcer les possibilités d'inclusion et de participation sociale.

Résolument pratique, la formation s'appuie sur des situations concrètes, des études de cas et des exercices permettant aux participants de construire des outils directement utilisables dans leur environnement professionnel.

L'objectif est de donner aux professionnels les moyens de faire du sport non seulement une activité accessible, mais aussi **un véritable support d'apprentissage, d'autonomie et d'inclusion**.

OBJECTIF PROFESSIONNEL

- Structurer l'enseignement d'activités physiques et sportives auprès d'un public enfant ou adulte avec TSA et/ou DI.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Identifier l'intérêt et les difficultés de l'activité physique et sportive pour les personnes avec TSA et/ou DI.
- Définir les conditions nécessaires à leur mise en place.
- Utiliser les procédures et l'Analyse Appliquée du Comportement (ABA) pour enseigner des aptitudes au sport.

INFORMATIONS GENERALES

- Profil du formateur : Educateur Sportif avec une solide expérience en ABA. Le CV de tous nos formateurs sont disponibles sur simple demande.
- Public & effectif : jusqu'à 12 participants (par session). Professionnels intervenant auprès de personnes avec TSA et/ou DI.

PROGRAMME DE FORMATION SPORT - ABA

- Pré-requis : aucun
- Dates & lieu de la formation : le lieu, les dates et horaires seront déterminés d'un commun accord entre le client et le prestataire.
- Durée : 12 heures
- Modalité : en présentiel
- Coût Pédagogique :
 Formation intra-établissement : 2 400 euros TTC/jour pour 12 participants. Formation inter-établissement : 240 euros TTC par participant.
 Exonération de TVA conformément à l'article 261-4-4° du code général des impôts.

MOYENS PEDAGOGIQUES & MOYENS MATERIELS

- La méthode pédagogique s'appuie sur des contenus théoriques par PPT, des analyses de cas, des ateliers pratiques et des discussions.
- Sur le plan matériel, il est requis : a) une salle spacieuse adaptée à la formation (salle non-encombrée et d'environ 6 x 6 mètres), et si possible disposée en U, équipée d'un projecteur.
- Matériel : 1 manuel par participant.
- Toute la documentation de la formation est envoyée par la poste. Lors de cet envoi, vous recevrez également : livret d'accueil – règlement intérieur – CGV. Ces documents sont disponibles dès maintenant et peuvent vous être envoyés à tout moment si vous le souhaitez sur simple demande par mail au secrétariat (contact@mc2autisme.com)
- MC2 Autisme est certifié Qualiopi pour la catégorie actions de formation. Certificat B03575, valide du 07/02/2025 au 06/02/2028. Première émission le 07/02/2022, vérifiable sur www.certif-icpf.org. Le certificat Qualiopi (pour la catégorie actions de formation) est disponible dès maintenant et peut vous être envoyé à tout moment si vous le souhaitez sur simple demande par mail au secrétariat (contact@mc2autisme.com). Il est également accessible sur notre site www.mc2autisme.com.

METHODE D'EVALUATION

- Durant la formation : plusieurs évaluations, réalisées sous forme d'ateliers ou de questionnaires, permettront ensuite de mesurer la progression pédagogique des stagiaires.
- Au premier jour de formation, un test de positionnement est proposé. Au dernier, une évaluation écrite (QCM) permet de mesurer les connaissances acquises.
- A l'issue de la formation : les stagiaires seront enfin invités à évaluer l'atteinte des objectifs de la formation par un QCM et à renseigner un questionnaire de satisfaction (une synthèse des questionnaires sera transmise au donneur d'ordre). Des questionnaires de satisfaction pour le donneur d'ordre, le financeur et le formateur sont également envoyés, si pertinents pour chaque prestation.

ANALYSE DES BESOINS, ADAPTATIONS & CONDITIONS D'ACCES

- Avant la contractualisation, MC2 Autisme échange avec le commanditaire (mail ou entretien téléphonique) afin d'identifier :
 - Les profils et les niveaux de qualification des professionnels concernés.
 - Les situations et les difficultés rencontrées dans l'établissement.
 - Les besoins de formation et les compétences que les professionnels doivent développer.
 - Les objectifs attendus par l'établissement.
 - Les contraintes organisationnelles.
 - Les éventuels besoins d'aménagement.

 L'entretien téléphonique permettra de vérifier les éventuels prérequis
- Délai d'accès : maximalement 4 mois après la prise de contact
- Dates & lieu de la formation : Les dates, lieu et horaires seront déterminés d'un commun accord entre le client et le

prestataire.

ORGANISATION.

Jour 1 – Comprendre les enjeux et les conditions de la pratique sportive adaptée

- **Test de positionnement initial** : identification des connaissances et des besoins des participants.
- **Comprendre les spécificités de l'autisme** : caractéristiques du TSA et conséquences possibles sur l'apprentissage et la pratique des activités physiques et sportives.
- **Terminologie et fondamentaux des APS** : principales notions et principes de l'enseignement des activités physiques et sportives.
- **Bénéfices des activités physiques et sportives** : développement des compétences motrices, autonomie, bien-être et participation sociale.
- **Contextes de pratique** : choix des activités, adaptation de l'environnement et identification des conditions favorisant l'accessibilité et la participation des personnes avec TSA.

Jour 2 – Concevoir et mettre en œuvre un programme d'activités physiques et sportives

- **Échanges et questions-réponses** : retour sur les notions abordées et les situations rencontrées par les participants.
- **Programmation des APS** : sélection des activités, définition d'objectifs individualisés, structuration des séances et mesure des progrès.
- **Stratégies d'intervention auprès des personnes avec TSA** : application des principes de l'ABA, guidances, renforcement, adaptation des consignes et développement de l'autonomie.
- **Ateliers pratiques et études de cas** : construction de séquences pédagogiques adaptées, mises en situation et analyse des stratégies d'enseignement.
- **Évaluation finale des acquis** : QCM permettant de vérifier l'atteinte des objectifs pédagogiques.

CONTACT

Secrétariat MC2 Autisme : contact@mc2autisme.com.
Adresse Postale. MC2 Autisme. 7, rue du Colonel Moll, 75017. Paris
Site : mc2autisme.com

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Conformément à la réglementation (loi du 11 Février 2005 et Articles D.5211-1 et suivants du code du travail), MC2 Autisme s'engage à répondre aux besoins particuliers des stagiaires en situation de handicap en proposant des aménagements en termes de durée, rythme, méthodes et supports pédagogiques...). Le cas échéant, l'organisme de formation pourra mobiliser des compétences externes (Centre de Ressources Formation Handicap, P.A.S AGEFIPH-FIPHFP) et les ressources AD-HOC (ACCEA, EPATECH,..) pour la recherche de solutions permettant l'accès aux formations. Pour tout besoin spécifique, vous pouvez contacter notre référente qualité et handicap : Julia Abasiz à contact@mc2autisme.com.

RESULTATS

Année 2025 : 0 session de formation Sport - ABA
Année 2025 : 0 session de formation Sport - ABA

MC2 Autisme
Organisme de Formation
SIREN 890 616 287, dont le siège social est situé 7, rue du Colonel Moll – 75017 PARIS. Mail : contact@mc2autisme.com.
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 68 341 75 auprès de la préfecture de la région IDF. Certification Qualiopi pour la catégorie actions de formation